



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

## Cadre réservé à l'administration

Date de réception  
01.04.2015

Dossier complet le  
07/04/2015

N° d'enregistrement  
F09315P0072

### 1. Intitulé du projet

Aménagement du boulevard Vessiot - Commune de Gémenos

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom CAPUTO

Prénom ETIENNE

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

MONSIEUR GUY TEISSIER, Président de la CUMPM

RCS / SIRET

2 4 1 3 0 0 3 9 1 0 0 1 4 1

Forme juridique Collectivité Territoriale

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° Infrastructure routière  d/ Toutes routes d'une longueur inférieure à 3 kilomètres	Réaménagement de trottoirs, de parkings et de chaussée existants, entre le boulevard Vessiot et le rue Massilie, sur une surface de 3700 mètres carrés.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Réaménagement d'une chaussée et d'un trottoir, sur une surface de 1600 mètres carrés, prenant en compte une reprise des bordures et des structures de voiries et de trottoirs.  
Auxquels s'ajoutent un parking à réaménager sur une surface de 2100 mètres carrés.

## 4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est :

- de redonner un caractère urbain au croisement du boulevard Vessiot et de la rue Massilie ;
- de réduire l'emprise de la voirie localement ;
- de favoriser les piétons en favorisant un meilleur respect de la réglementation (lié à la proximité de la mairie, des écoles, du cimetière et du parc) ;
- de réaménager le stationnement et la giration des véhicules ;
- de valoriser, renforcer et harmoniser la palette végétale locale

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Requalification du boulevard Vessiot et de la rue Massilie, avec le profil suivant :

- Trottoir Nord et Ouest de largeur 2,00 m
- Trottoir Sud et Est de largeur de 1,70 m
- Chaussée de 5,50 m sur le boulevard Vessiot et de 5,00 sur la rue de Massilie
- Stationnement longitudinal (6 places dont 1 PMR) à créer sur le boulevard Vessiot

Reprise du parking de l'école Vessiot, afin d'améliorer les manoeuvres et la giration des véhicules, nécessitant la suppression de 6 arbres, tout en maintenant le nombre de stationnements. Plantation de 8 arbres nouveaux en contrepartie.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'entretien des voies, sera à la charge de la CUMPM, compétente en matière de voirie et de signalisation.

**4.4.1-A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Projet soumis à autorisation de défrichage, car périmètre inscrit dans la zone d'application de l'arrêté préfectoral n°163 en date du 29 janvier 2007 (ZOLD\_MPM).

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Procédure de demande d'examen au cas par cas au titre de l'alinéa 6° - d

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Emprise du projet :	4 550 m <sup>2</sup>
dont Linéaire de voies	150 ml
Surface chaussée	800 m <sup>2</sup>
Surface trottoirs	1150 m <sup>2</sup>
Surface parking (structure reprise)	500 m <sup>2</sup>
Plantations d'arbres	8 sujets
Suppression d'arbres	6 sujets

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 5 ° 37 ' 43 " E Lat. 43 ° 17 ' 38 " N

Point d'arrivée : Long. 5 ° 37 ' 47 " E Lat. 43 ° 17 ' 35 " N

Communes traversées :

Gémenos

Boulevard Vessiot  
Rue Massilie  
Commune de Gémenos

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

**5.1 Occupation des sols****Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?**Surface chaussée : 1630 m<sup>2</sup>Surface trottoirs : 120 m<sup>2</sup>Surface espaces verts : 360 m<sup>2</sup>Surface parking école Vessiot : 2300 m<sup>2</sup>

Nombres d'arbres : 20 sujets

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projetGémenos :  
PLU - révision approuvée le 28 juin 2013  
Zone concernée : UB, UEP, UC, UD2

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non **5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :**Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1/ Selon le plan de prévention du bruit dans l'environnement sur le territoire de la CUMPM, approuvé le 28/06/2010 : - Bruit sur 24 h compris entre 60 et 65 dB(A) - Bruit nocturne compris entre 50 et 55 dB(A) 2/ Pas d'arrêté préfectoral relatif au classement sonore sur le périmètre.

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- PPRn Aléa Mouvements de terrain (chutes de blocs), approuvé le 18/04/2002 - PPRn Aléa Inondation prescrit le 30/03/2000
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Situé à 400 m du site inscrit "Vallée de Saint-Pons et versant de la Sainte-Baume à Gémenos". Pas de covisibilité.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Situé à 880 m et sans covisibilité de l'espace naturel sensible intitulé : "Saint-Pons" - milieu forestier.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Situé à 60 mètres, soit dans le périmètre de protection des monuments historique (500 m de rayon), autour du Château d'Albertas (MI2 : Château d'Albertas - porte avec bas-relief représentant Bacchus dans la cour des Granges. MH du 24 octobre 1927).

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Évacuation de matériaux dans le cadre de la reprise des revêtements de surface, des structures de chaussée et de la mise en œuvre de réseaux (volume de l'ordre de 500 m3). Évacuation vers centre d'enfouissement technique ou recyclage des matériaux
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport de matériaux liés à la réalisation des travaux (béton armé pour mur de soutènement, structure de chaussée, remblaiement de tranchée, revêtements de surface,...)
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet concerne le réaménagement de voies existantes, de trottoirs et d'un parking existant. Le réaménagement du parking entraînera la suppression de 4 arbres, dont 1 cyprès, mais la biodiversité locale sera améliorée par la plantation de 8 nouveaux arbres. A cet égard, il est légitime de considérer que les incidences de ce projet sur la biodiversité sont plutôt positives.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans le périmètre de protection de 500 mètres autour du Monument historique inscrit au titre des monuments historiques : "Abords du Château d'Albertas". Pas de covisibilité.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet inscrit dans le périmètre d'étude du PPR naturel prévisible concernant le risque inondation, au même titre que l'ensemble du centre-ville de Gémenos. Cependant le périmètre du PPRI effectivement inscrit sur le PLU est situé à plus de 300 mètres de notre projet.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux seront sources de nuisances sonores. Des mesures seront néanmoins prises afin de les limiter (véhicules récents, travaux en période diurne,...). Pas d'augmentation du trafic prévue, pas d'augmentation de la classe de bruit en phase d'exploitation.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux seront sources de vibrations (création de plateforme, compactage structure de chaussée et tranchée).
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/></p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Conservation du réseau d'éclairage public existant.
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input checked="" type="checkbox"/></p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera indirectement des rejets polluants liés à la circulation routière.
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'imperméabilisation nouvelle.
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input checked="" type="checkbox"/></p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La requalification du boulevard Vessiot et de la rue Massilie nécessitera la démolition de chaussées et de trottoirs existants.</p> <p>Un diagnostic amiante va bientôt être commandé (devis en cours). En cas de présence d'amiante dans les enrobés, un plan de retrait sera mis en place.</p> <p>Les produits issus de ces opérations de démolition seront évacués en décharges agréées.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Réaménagement de voirie et parking existants dans le périmètre des 500 mètres autour d'un monument historique inscrit, mais sans covisibilité.</p> <p>Espace public projeté en cohérence avec les aménagements réalisés sur les voies adjacentes.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet



**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Diminution de l'emprise viaire afin de libérer un espace à bâtir (projet d'établissement hospitalier pressenti).

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de la nature des travaux (réaménagement d'une voie, de trottoirs et d'un parking existants) et du contexte dans lequel il sera réalisé, le projet ne semble pas soumis, à la réalisation d'une étude d'impact.

Après analyse, les éléments positifs à retenir sont les suivants :

- désenclavement et desserte de nouveaux équipements publics (centre technique municipal, centre de secours, cuisine centrale) ;
- opération située en dehors de toute zone réglementaire à enjeux environnementaux ;
- aménagement sécuritaire pour les usagers et créant des espaces dédiés aux piétons par la mise en place de trottoirs réglementaires.

De plus, le projet fera l'objet d'une demande préalable d'autorisation de défrichement adressée aux services compétents.

Ainsi, au regard des points évoqués ci-avant, le projet devrait être dispensé de la réalisation d'une étude d'impact.

Enfin, il convient de noter que des mesures seront prises en phase chantier afin de limiter les nuisances pour les riverains.

## 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le,

Signature

Le Directeur de Pôle  
**Etienne CAPUTO**